

# PROPOSITION DE LOI VISANT À RENFORCER ET GARANTIR LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC LORS DES MANIFESTATIONS. SYNERGIE-OFFICIERS FAVORABLE AU TEXTE !

Le 07 février 2019



Auditionné par la commission des Lois de l'Assemblée Nationale, **SYNERGIE-OFFICIERS** a affirmé son soutien à cette proposition de loi, au regard des violences et des blessures inadmissibles subies par nos collègues depuis des mois au cours des opérations de maintien de l'ordre.

**CETTE VIOLENCE EST, HÉLAS, LARGEMENT RELATIVISÉE PAR DES FORMATIONS POLITIQUES INCONSCIENTES DES DANGERS OU IMPRUDEMMENT FASCINÉES PAR LES MOUVEMENTS DE RUE.**

Ces mouvements auront semble-t-il vocation à durer et ce au détriment de la population et des manifestants pacifiques.

**AUSSI, AU-DELÀ D'UNE RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR L'ORGANISATION DE L'EXPRESSION COLLECTIVE SUR LA VOIE PUBLIQUE QUI DOIT ÉVOLUER, SYNERGIE-OFFICIERS SE FÉLICITE DU VOTE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES MESURES SUIVANTES :**

- ✓ **INTERDICTION ADMINISTRATIVE DE MANIFESTER POUR LES INDIVIDUS LES PLUS VIOLENTS**
- ✓ **RECENSEMENT DES PERSONNES INTERDITES DE MANIFESTATION DANS LE FPR**
- ✓ **INSPECTIONS VISUELLE, FOUILLES DES BAGAGES ET VISITES DE VÉHICULES SUR LES LIEUX ET AUX ABORDS DES MANIFESTATIONS**
- ✓ **DÉLIT DE DISSIMULATION DU VISAGE**
- ✓ **COMPARUTION IMMÉDIATE OU CRPC POUR LES PARTICIPATIONS DÉLICTEUSES À UN ATTOUPEMENT**
- ✓ **RENFORCEMENT DES PEINES COMPLÉMENTAIRES ENCOURUES PAR LES AUTEURS D'INFRACTIONS COMMISES À L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION**
- ✓ **POSSIBILITÉ POUR LE JUGE D'INSTRUCTION ET LE JLD D'INTERDIRE À UNE PERSONNE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE DE PARTICIPER À DES MANIFESTATIONS**
- ✓ **MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE « CASSEUR-PAYEUR »**

**PAR AILLEURS, DANS L'ATTENTE DE L'EXAMEN DE CE TEXTE PAR LE SÉNAT ET DE SA MISE EN ŒUVRE, SYNERGIE-OFFICIERS APPELLE D'ORES-ET-DÉJÀ À UNE RÉPONSE FERME ET COHÉRENTE DE LA JUSTICE À L'ENCONTRE DES AUTEURS INTERPELLÉS.**

Le Bureau National

**SYNERGIE  
OFFICIERS**  
